

REPUBLIC OF CAMEROON
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNE D'ENDOM

B.P 12 Endom-Cameroun
Tél./Fax :



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

ENDOM COUNCIL

Po Box : 12 Endom-Cameroun
Tél./Fax

ADDITIF N°_015/_A/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2024 DU 23 octobre 2024

au Dossier de Demande de Cotation

N°_011/_DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2024/DU 26 Septembre 2024

RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL ET EQUIPEMENTS AGRICOLES, DESTINES A LA COMMUNE D'ENDOM DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE

Conformément aux dispositions de la Circulaire N°0019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les Marchés Publics,

Le Maire de la Commune d'Endom, Autorité Contractante, apporte les modifications ci-après au dossier ci-dessus mentionné :

Pièce n° 1 : Avis de Consultation,

Version française

10. Remise des offres (NOUVEAU)

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02, au plus tard le 12 NOVEMBRE 2024 à 12 heures 00 précises et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION

N°_011/_DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 26 Septembre 2024

RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL ET EQUIPEMENTS AGRICOLES, DESTINES A LA COMMUNE D'ENDOM
DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement provisoire (NOUVEAU)

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission timbrée par la Caisse de Dépôt et de Consignations (CDEC) ; et établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'un montant de 200.000 FCFA (deux cent mille francs) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

13. Ouverture des plis (NOUVEAU)

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et offres financières se fera en un seul temps et aura lieu le 12 NOVEMBRE 2024 à 13 heures 00 précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de la Commune d'Endom.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Version Anglaise

10. Submission of offers (NEW)

Each offer drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach The Endom Town Hall, Secretary of the Mayor not later than 12TH NOVEMBER 2024 at 12 noon and should carry the inscription:

NOTICE OF CONSULTATION INVITATION TO TENDER

N°_011/DDC/ENDOM COUNCIL/MAYOR/CIPM/2024 OF 26th September 2024

FOR THE SUPPLY OF AGRICOL MATERIAL AND EQUIPMENT DESTINED TO ENDOM TOWN COUNCIL, NYONG AND MFOUMOU DIVISION, CENTER REGION

"To be opened only during the bid-opening session"

11. Bid bond (NEW)

Each bidder must include in his administrative documents, a stamp bid bond by CDED ; issued by a first rate-bank approved by the Minister of Finance featuring on the list in document 11 of the Tender File of an amount of 200.000 CFA francs Two hundred thousand francs) and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

13. Opening of bids (NEW)

The opening of the administrative documents, the technical and financial offers will be in single phase and shall take place on The Endom Town Hall, Secretary of the Mayor the 12TH NOVEMBER 2024 at 01 pm 00 precisely by the Tenders Board attached to the Endom Town Hall in the act hall.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

NB. Bien vouloir

- répercuter les stipulations relatives à la formalité de timbrage des cautions et à la transmission du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et de Consignations (CDEC), et prescrites aux Points I et II de la Circulaire sus-visée.
- répercuter la nouvelle date de dépôt et d'ouverture de plis à la pièce N°2 Règlement Particulier de la consultation

Le reste sans changement./-

Endom, le 23 octobre 2024

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- Pdt /CIPM
- Affichage
- Chrono/Archive
- Soumissionnaires

